



CURAPP

Centre Universitaire de Recherches
sur l'Action Publique et le Politique

EPISTEMOLOGIE & SCIENCES SOCIALES



LA VIE PRIVÉE DES RESPONSABLES PUBLICS

**Colloque interdisciplinaire et international
Amiens, les 6 et 7 février 2019**

APPEL À COMMUNICATIONS

Responsable scientifique :
Charles-Édouard Sénac, CURAPP-ESS UMR 7319 / UPJV

La séparation de la vie publique et de la vie privée a-t-elle encore un sens lorsqu'on est un homme ou une femme politique ? Certes, en France comme ailleurs, le respect de la vie privée est un droit fondamental pour tout individu, quel que soit son emploi ou sa fonction. En outre, en France plus qu'ailleurs, les médias et la population semblaient traditionnellement sensibles à la préservation de l'intimité de leurs dirigeants. Toutefois, la vie privée des responsables publics n'est plus le « sanctuaire » qu'elle était - ou prétendait être - il y a une quarantaine d'années. D'une part, la divulgation de scandales financiers ou d'affaires de mœurs, notamment, a débouché sur une demande populaire de moralisation et de transparence dont les médias, des associations et même les pouvoirs publics se sont faits les relais. D'autre part, les responsables publics eux-mêmes admettent que leur vie privée, voire intime, peut intéresser l'opinion publique et font parfois le choix de la dévoiler par le moyen des médias ou l'utilisation des réseaux sociaux.

Si la vie privée des responsables publics est devenue ces dernières années un enjeu majeur au sein du débat public, elle demeure trop souvent encore dans l'angle mort de la réflexion scientifique. Ce colloque, organisé à Amiens les 6 et 7 février 2019 par le Centre Universitaire de Recherches sur l'Action publique et le Politique, Épistémologie et Sciences Sociales (CURAPP-ESS UMR 7319), propose de conjuguer les regards des sciences humaines et sociales (droit, histoire, littérature, philosophie, science de l'information et de la communication, science politique, sociologie, etc.) pour étudier ce phénomène de brouillage des frontières entre privé et public et s'interroger sur l'évolution des relations entre citoyens, médias et pouvoir.

Les communications pourront s'intéresser notamment :

- aux discours sur la moralisation et la transparence de la vie publique, l'éthique du responsable public et les vertus privées du « bon » gouvernant,
- aux représentations sexuées et aux inégalités de genre en matière de vie privée des responsables publics,
- aux liens entre personnalisation du pouvoir, « crise » de la représentation politique et vie privée des responsables publics,
- à l'histoire des scandales politiques et de la corruption des responsables publics,
- aux objectifs et stratégies poursuivis avec la diffusion dans l'espace public d'éléments de la vie privée des responsables publics,
- à la perception de la vie privée des responsables publics par la population et ses conséquences,
- aux institutions, publique et privée, nationale et internationale, française et étrangère, de contrôle de la vie privée des responsables publics,
- à la (re)définition de la frontière public/privé pour ce qui concerne le personnel politique par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Les propositions de communications, rédigées en langue française et en 10 000 signes maximum (espaces compris) seront adressées au comité scientifique, accompagnées d'un *curriculum vitae*, à viepriveeresponsablespublics@gmail.com au plus tard le **vendredi 20 juillet 2018.**